



HAL
open science

La miniature et l'offrande, réflexions autour des armes miniatures celtiques

Elisabeth Goussard

► **To cite this version:**

Elisabeth Goussard. La miniature et l'offrande, réflexions autour des armes miniatures celtiques. Histoire de l'art, 2015, 77, pp.31-42. halshs-01516154

HAL Id: halshs-01516154

<https://shs.hal.science/halshs-01516154v1>

Submitted on 28 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La miniature et l'offrande, réflexions autour des armes miniatures celtiques

Elisabeth Goussard¹

Les pratiques rituelles accompagnent, encore aujourd'hui, les principales étapes de la vie d'un groupe ou d'un individu : elles ont par exemple lieu au cours d'un baptême, lors de l'entrée de l'individu dans une communauté, ou à sa mort, lorsqu'il la quitte. Ces pratiques peuvent être définies comme le cadre stabilisateur, le passage obligé, conforme à un modèle normatif et répétitif², pour surmonter un traumatisme de groupe. Bien qu'essentiels à la compréhension d'une société, les rituels sont difficilement perceptibles par l'archéologie, en raison de leur caractère en partie immatériel. Par l'étude de certains objets en relation étroite avec leur contexte, il est toutefois possible de déceler certaines de ces pratiques au sein de la population celtique, peuplant un territoire allant de la péninsule ibérique à l'Europe de l'Est, des Alpes italiennes aux îles Britanniques et présente durant neuf siècles, entre le Hallstatt C (vers 800 à 620 av. J.-C.) et La Tène D (vers 150 à 27 av. J.-C.). La restitution de rituels, en archéologie, repose en effet sur des artefacts, disposés de façon particulière dans un lieu.

Ainsi, l'étude du mobilier déposé en sanctuaire a apporté de précieuses informations sur la caractérisation des pratiques rituelles celtiques. Gérard Bataille, en établissant un historique de l'évolution des ensembles de mobilier métallique issus de sanctuaires de l'Est de la Gaule, a notamment mis en évidence l'existence de trois grandes phases chronologiques, entre la période celtique indépendante et les premiers temps de l'Empire romain³. En effet, entre le III^e et le milieu du II^e siècle av. J.-C., les dépôts des sanctuaires sont principalement composés d'armes et de parures. Puis, au moment où émergent les villes celtiques, les *oppida*, une modification des rituels est perceptible : la présence de vaisselle et d'ustensiles culinaires semble indiquer que des pratiques alimentaires collectives, se déroulent au sein des lieux de culte ; des objets appartenant à la sphère de l'artisanat intègrent également le mobilier consacré. Entre le deuxième et le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C., un nouveau type d'offrande apparaît, « l'offrande par destination »⁴.

Une offrande est tout d'abord un objet entièrement consacré à une fonction votive. Il peut s'agir d'un objet détourné de sa fonction première, retiré du monde profane pour être transformé en objet votif, comme c'est le cas dans les deux premières phases mentionnées ci-dessus. Des exemples de ce type d'offrandes, qualifiées « d'offrandes par transformation »⁵, ont été retrouvés à Gournay-sur-Aronde, en Picardie. Dans ce sanctuaire, principalement actif à la Tène C et D1 (de 150 à 80 av. J.-C. environ), ont été déposées des armes volontairement dégradées, découpées ou pliées à l'aide d'une forge⁶. Elles ont ainsi perdu leurs propriétés

¹ L'auteur tient tout particulièrement à remercier Stéphane Verger, Gérard Bataille, Jenny Kaurin et Bernard Lambot pour leur aide, leur écoute et leurs relectures et souhaite exprimer sa gratitude envers les Amis du Patrimoine de Mouzon et le Musée archéologique de Dijon.

² Alain Testart prend comme exemple de rituel, normé et répété, le fait de se serrer la main pour se saluer, voir : A. Testart (ed.), *Les armes dans les eaux, questions d'interprétation en archéologie*, Paris, Errance, 2012, p. 317

³ G. Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaire, dans le quart est de la Gaule, entre les III^e s. av. - II^e s. apr. J.-C. », dans M. Reddé, Ph. Barral, F. Favory (ed.), *et al., Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, p. 659

⁴ *Idem*, p. 657

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-L. Brunaux, A. Rapin, *Gournay II, Boucliers et lances, Dépôts et trophées*, Paris, Revue Archéologique de Picardie, 1988

fonctionnelles et sont devenues des offrandes. Il existe également des objets produits, dès leur élaboration, dans le but d'être offerts, les « offrandes par destination ». C'est par exemple le cas des *ex-voto* anatomiques gallo-romains retrouvés dans les Sources-de-la-Seine, en Côte d'Or⁷ (**fig. 1**). Ces objets, des représentations de fragments de corps humain, n'ont aucune propriété fonctionnelle et n'existent qu'en tant qu'offrandes dans le lieu qui les accueille. C'est dans cette deuxième catégorie que doivent être placés les objets miniaturisés.

La miniature : définir pour identifier

La difficulté de l'utilisation du terme de « miniature » réside dans sa polysémie⁸. Cet adjectif peut en effet aussi bien être utilisé pour décrire des choses très petites que pour désigner des reproductions à moindre échelle d'objets fonctionnels. Les petits vases à onguent sont par exemple souvent décrits comme des « vases miniatures », alors qu'ils ne reproduisent aucun autre vase de plus grande taille et ne doivent leur petit format qu'à la faible quantité d'onguent qu'ils doivent contenir. Miranda Green propose de restreindre l'utilisation de ce terme aux artefacts reproduisant un objet fonctionnel de plus grande taille⁹. Toutes les miniatures sont ainsi définies comme des copies reconnaissables d'objets potentiellement fonctionnels. Thierry Eneau complète cette définition, il y ajoute un second aspect à la fois distinct et complémentaire : la représentation. La miniature est en effet une image de la réalité. Comme il le souligne, une miniature de couteau n'est pas un couteau, mais sa représentation, dont elle ne peut avoir ni la fonction, ni l'utilisation¹⁰. Il en va de même pour les armes miniatures, qui ne peuvent servir « ni au combat, ni à l'entraînement d'un enfant »¹¹. Le lien entre la miniature et son modèle est ainsi bien particulier : c'est une reproduction reconnaissable de ce dernier, mais dépourvue de sa fonctionnalité.

Au même titre qu'une représentation picturale, ces miniatures connaissent différents degrés d'aboutissement technique. Les 23 boucliers miniatures du dépôt dit de Salisbury, conservés au British Museum (**fig. 2**), proviennent du plus grand assemblage de mobilier métallique protohistorique d'Angleterre, composé de 600 artefacts¹². Datés des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., ils sont constitués de plusieurs pièces, et présentent un décor de motifs celtiques. Ils se démarquent de la grande majorité des boucliers miniatures en raison du soin apporté à leur finition. En effet, les boucliers retrouvés dans les sanctuaires des Flaviens à Mouzon (**fig. 3**) ou à Baâlons-Bouvellemont, dans les Ardennes, sont beaucoup plus simples. Comme l'a déjà noté Oliver Caumont, ces armes miniatures sont dans la plupart des cas constituées d'une seule pièce de métal et d'un seul matériau - généralement du fer et parfois

⁷ S. Deyts, *Ex-voto de bois, de pierre et de bronze du sanctuaire des sources de la Seine*, Dijon, Musée archéologique de Dijon, 1966

⁸ P. Kiernan, *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, Ruhpolding, Franz Philipp Rutzen, 2009, p. 2

⁹ *Ibidem*, p. 2

¹⁰ T. Eneau, *Les objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-sciaux (Antigny, Vienne)*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2002, p. 58

¹¹ Alain Testart cite notamment une francisque retrouvée dans la Saône, à port « Guillot », pouvant être interprétée comme une arme d'enfant, ainsi que les casques de petite taille de type *Spangelhelm* de la Cathédrale de Cologne, datés vers 540, voir : Testart, *Les armes dans les eaux*, p. 325

¹² Ces artefacts proviennent d'un site non localisé du Wiltshire (Angleterre). Ces objets étaient dispersés dans diverses collections. Ils ont été identifiés et rassemblés par Ian Stead, voir : I.M. Stead, *The Salisbury Hoard*, Gloucester, Tempus Publishing, 1998

de l'alliage cuivreux¹³. Les détails morphologiques ne sont que rarement figurés. Cette simplicité semble parfois volontaire : les boucliers miniatures du sanctuaire des Flaviens sont plats, alors que les boucliers qu'ils reproduisent présentent une courbure. Cette dernière aurait aisément pu être obtenue, même sur des objets de petites dimensions. Il s'agit bien là d'un choix de représentation : le concepteur de la miniature n'a pas jugé que la courbure était un élément significatif de l'arme qu'il souhaitait représenter. Il y a donc une part de subjectivité dans la conception de ces objets, une distance par rapport au modèle original, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'étude de ce type d'artefact.

Les critères théoriques permettant de reconnaître une miniature peuvent parfois s'avérer difficile à appliquer, et notamment lors de l'identification de miniatures d'armes. Tout d'abord, les connaissances sur certains types d'armes, notamment les armes d'hast, restent limitées pour la période celtique. Il est alors assez difficile de juger du statut de reproduction d'un objet quand le modèle qu'il est censé représenter est mal défini. Le caractère représentatif est également un élément difficile à attester. En effet, comme l'a souligné Alain Testart, « prouver l'absence de fonction d'un objet quand on ne sait pas comment il était utilisé est toujours difficile ¹⁴ ». Il est ainsi possible d'interpréter une panne à souder laténienne, si on ignore qu'elle était destinée à être chauffée, comme une hache miniature en raison de sa morphologie et de son absence de tranchant.

Réduire pour offrir ?

Bien que l'acte de miniaturiser ne soit pas anodin, il n'est pas pour autant systématiquement relié à la volonté d'offrir. Ces représentations pourraient tout autant être des amulettes ou des objets à l'attrait simplement ludique ou esthétique. Plusieurs armes miniatures, notamment des boucliers retrouvés à Baâlons-Bouvellemont (Ardennes), au Titelberg (Luxembourg) ou encore à Woodeaton (Oxfordshire)¹⁵, présentent des percements et des anneaux de suspension, permettant par exemple de les fixer à une chaîne, comme pendentif, ou à un vêtement. Alain Testart propose d'établir un parallèle avec les boucliers des Dakota en usage chez les guerriers indiens des Plaines de langue sioux¹⁶. Ce sont des représentations d'armes considérées comme porteuses de pouvoirs prophylactiques. Comme Graham Webster, il émet l'hypothèse que les boucliers miniatures sont possiblement vecteurs d'un désir de protection¹⁷. Les armes miniatures retrouvées dans les tombes, comme dans la nécropole orientale du Titelberg¹⁸, pourraient ainsi être des amulettes apotropaiques ou des objets à valeur esthétique ou ludique.

Ainsi, pour déterminer si une arme miniature est une offrande, il faut avant tout, comme pour toute offrande, s'attacher à l'étude de son contexte : son lieu de découverte, les

¹³ O. Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires dans le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Flaviens à Mouzon (Ardennes)*, Montagnac, Monique Mergoïl, 2011, p 417

¹⁴ *Idem*, p. 327

¹⁵ Kiernan, *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 60

¹⁶ Testart, *Les armes dans les eaux*, p. 326.

¹⁷ Graham Webster émet par exemple l'hypothèse en 1986 que les boucliers miniatures expriment un désir de protection contre les forces négatives, voir : Kiernan, *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 6

¹⁸ Ces boucliers miniatures se trouvaient dans la tombe 20, datée de LTD2 et dans la tombe 126, datée de la période augustéenne. Ils ont été publiés par Jenny Kaurin en 2004, voir : Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques », p. 658

éléments qui l'accompagnaient, ses modalités de dépôt. Cependant, cela ne prouvera que la valeur rituelle de l'objet et non son statut d'offrande par nature. L'identification d'une offrande miniature est donc un exercice délicat : elle repose en effet sur deux notions difficiles à cerner.

Le choix de l'offrande miniature

Il est toutefois possible de proposer d'interpréter des découvertes en sanctuaires comme des offrandes miniatures, notamment celles du sanctuaire des Flaviens à Mouzon, actif peu après la conquête de la Gaule¹⁹, à partir du I^{er} siècle av. J.-C.. En effet, 920 objets potentiellement miniaturisés - essentiellement des épées et des boucliers - y ont été déposés, à proximité de *cellae*²⁰ (**fig. 4**) Ces artefacts semblent être placés « en position d'objets au caractère votif primaire et unique »²¹, et pourraient donc être considérées comme des offrandes²².

C'est également le cas de certains artefacts découverts dans le sanctuaire de Baâlons-Bouvellemont, qui se trouve en territoire rème, à 30 km au Sud de Charleville-Mézières. Ce site n'est connu que partiellement²³ et est toujours en cours d'étude. Il n'a malheureusement pas fait l'objet d'une publication définitive mais une partie des structures et du mobilier sont tout de même étudiés dans quelques ouvrages. Les armes interprétées comme miniatures sont par exemple connues grâce aux Actes du colloque d'Argentomagus publiés en 1994²⁴.

Sur le site ont été repérés un *vicus*, un habitat groupé, occupé du I^{er} au IV^e siècle de notre ère, et un sanctuaire, au lieu-dit « la Soragne », à l'ouest de l'agglomération, au sein d'une légère dépression entre deux rivières. Ce dernier est actif de La Tène D1a²⁵ (150 à 120 av. J.-C.) à l'époque tibérienne²⁶. Ce lieu de culte est remarquable en raison de ses importantes zones de dépôts, malheureusement perturbées par les labours. Ces dernières se trouvent au sud de deux *cellae*, construites au I^{er} siècle av. J.-C.²⁷. De la céramique, des monnaies et des armes réelles ou miniatures ont été retrouvés sur plus de 3000 m². Le mobilier a été réparti en quatre zones de dépôts, différenciées en raison du type de matériel qu'elles contenaient²⁸. Plus de 1700 vases – principalement des bols à carène de la fin de La

¹⁹ D. Nicolas, *Carte archéologique de la Gaule, Les Ardennes 08*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2011, p. 338-350

²⁰ Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 423

²¹ *Idem*, p. 417

²² Rappelons tout de même que l'étude chrono-stratigraphique du site n'a pas encore pu être réalisée, voir : Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 411

²³ Le fouilleur estime que seulement 1/20 de la zone directement menacée par les labours profonds a été explorée, voir : B. Squevin, « Les armes miniatures des centres culturels de Baâlons-Bouvellemont », dans C. Goudineau, I. Fauduet, G. Coulon (ed.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, (actes du colloque d'Argentomagus : Argenton-sur-Creuse-Saint-Marcel, 1992), Paris, Errance, 1994, p. 138

²⁴ *Idem*, p. 138-142

²⁵ J.-M. Doyen, « Quelques sanctuaires entre Seine et Meuse sous les Valentinien et les Théodosiens (364-455 apr. J.-C.) », *Gallia*, 2014, 71, p. 147

²⁶ Nicolas, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 174-179

²⁷ Doyen., « Quelques sanctuaires entre Seine et Meuse », p. 147

²⁸ Les zones ont été nommées de A à D. La zone A a principalement livré des céramiques et des monnaies. Dans la zone B ont également été découvertes des céramiques et des monnaies, mais elles étaient accompagnées de quelques armes. Le dépôt C contenait principalement de la céramique. Il ne contenait aucune arme dite

Tène et des tessons de *terra nigra* ou de sigillée – y ont été retrouvés. Près de la moitié des bols, intacts, ont été déposés par paire, à l'envers, les lèvres contre le sol. Certains recouvraient des monnaies, des armes interprétées comme miniatures ou des fragments de cotte de maille²⁹. Il est également possible que certains aient contenu des éléments périssables, comme de la nourriture, aujourd'hui disparus. Les 480 monnaies retrouvées permettent d'établir une chronologie des différents dépôts³⁰. Les pièces les plus anciennes se concentrent notamment dans la zone de dépôt contenant le plus d'armes, qui serait ainsi occupée depuis La Tène D1 (de 150 à 80 av. J.-C.). Deux groupes d'objets se distinguent parmi les armes réelles, exclusivement en fer. Le premier groupe est composé d'une trentaine de morceaux de cotte de maille de dimensions variables. Le deuxième est constitué d'une dizaine de fers de lances, dont certaines ont subi des mutilations volontaires. Ce phénomène a été observé dans plusieurs sanctuaires laténiens et notamment à La Villeneuve-au-Châtelot³¹. Ces armes ont été déposées horizontalement ou enfoncées, la pointe vers le bas. En plus de ces armes réelles, 170 armes dites miniatures ont été découvertes. Les vestiges semblent enfouis sans ordre apparent, dans une couche perturbée de 30 à 50 cm de profondeur. Des boucliers, des épées, des substituts de lances avec leur hampe et des fers de lance ont été identifiés.

Il faut tout d'abord rappeler que toutes ces offrandes ne peuvent être considérées comme des miniatures avec certitude. Des doutes subsistent notamment sur la possible fonctionnalité des « fers de lances miniatures » ou sur la possible utilisation, dans un premier temps, du bouclier et des épées miniatures percées de Baâlons-Bouvellemont comme amulettes. Néanmoins, il est possible d'émettre l'hypothèse de la présence d'offrandes miniatures dans ces lieux de culte. Les épées et les boucliers déposés pourraient en effet répondre aux critères de reproductibilité, de représentativité et d'absence de fonctionnalité caractérisant les miniatures. Se pose alors, une fois la miniature identifiée, la question de l'interprétation : quelles intentions peuvent se cacher derrière de telles offrandes ? Bien qu'il soit impossible de prouver une intentionnalité, plusieurs hypothèses sont envisageables.

La substitution

La première est l'hypothèse de la substitution³². L'offrande de la miniature remplacerait l'offrande de l'arme réelle, tout en gardant la même charge symbolique ou une valeur suffisamment importante pour être déposée en sanctuaire. Cette notion de substitution pourrait également s'appliquer au cas des pointes de lance surdimensionnées de Klein-

miniature. Au contraire, le dépôt D était à dominante monétaire et d'armement avec très peu de céramique, voir : Squevin, « Les armes miniatures des centres cultuels de Baâlons-Bouvellemont », p. 138

²⁹ Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 90

³⁰ A ce chiffre s'ajoutent plus de 600 monnaies découvertes en surface, voir : Squevin, « Les armes miniatures des centres cultuels de Baâlons-Bouvellemont », p. 139

³¹ G. Bataille, *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2008

³² Cette idée est notamment évoquée par Miranda Green, Philip Kiernan, Olivier Caumont, et Gérard Bataille, voir : Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 6 ; Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 414 et Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques », p. 658

Winternheim³³. Ce sanctuaire dédié à *Mars Leucetius* et à *Nemetona* est situé près de Mayence et est fréquenté de la fin de La Tène jusqu'au IV^e siècle après J.-C. Il a livré des armes probablement impropres au combat en raison de leur taille inhabituellement grande³⁴. La différence majeure avec les armes miniatures se trouve dans l'échelle, la quantité de métal « dépensée » pour l'offrande pouvant être la même : les armes miniatures sont en effet souvent déposées en quantité importante – il y en a par exemple plus de 920 dans le sanctuaire des Flaviens à Mouzon. Olivier Caumont émet l'hypothèse d'un dépôt par groupes, afin d'obtenir un effet d'accumulation³⁵. Il rappelle toutefois que même si le nombre d'armes miniatures offert paraît important, il faut le rapporter à la durée présumée de la phase de dépôt. Les objets miniatures du sanctuaire de Mouzon ont par exemple pu être déposés sur presque 100 ans. Il est ainsi possible de supposer, même si les conditions exactes de fréquentation ne sont pas connues, que seulement 9 ou 10 objets ont été déposés par an. La quantité d'objets déposés amène tout de même à s'interroger sur l'identité du dédicant et sur le caractère collectif ou individuel de ces rituels. On peut voir, dans ces dépôts, le témoignage d'une pratique collective regroupant des dons individuels, à la manière de ce qu'Hérodote décrit dans le cinquième tome des *Histoires*³⁶. Il évoque en effet la manière dont le tyran Périandre a fait dépouiller les femmes de Corinthe de leurs habits, pour les offrir, en les brûlants dans une fosse, à Mélisse, sa femme défunte. Il est ainsi possible de voir, en raison de la petite quantité de métal utilisée pour chaque miniature, une participation individuelle à une pratique de groupe.

Le choix de l'offrande miniature pourrait ainsi correspondre à un changement d'identité du dédicant ou s'apparenter à une décision d'ordre pratique. Philip Kiernan propose de relier ces nouvelles offrandes à un besoin d'économie de place, dans des sanctuaires parfois surchargés³⁷. La mise en jeu des idées de substitution et d'économie a amené plusieurs auteurs³⁸ à rapprocher le phénomène de miniaturisation de celui de la *pars pro toto*. Cette pratique consiste à ne prendre en compte qu'une partie d'une entité qui suffit à désigner l'entité toute entière. Elle se substitue à cette dernière. Ce phénomène est attesté en anthropologie : au Cameroun par exemple, chez les Zulgo, certains rituels donnent lieu à la mort d'un taureau dont la viande est partagée. Les sabots sont conservés, en vue d'autres sacrifices, comme *pars pro toto*³⁹. L'offrande des sabots suffira alors à signifier le sacrifice du taureau. En archéologie celtique, même si de telles pratiques sont difficiles à identifier – l'enfouissement peut en effet causer des fragmentations – la question de l'existence de ce type de phénomène se pose, notamment dans le cas de dépôt de fragments normalement constitutifs de masses importantes dont aucun autre élément n'a été retrouvé. Les éléments de cottes de mailles et de cuirasses du sanctuaire des Flaviens à Mouzon ou à Baâlons-

³³ Il faut toutefois noter que ces armes de grandes dimensions peuvent également être interprétées comme des enseignes ou des éléments de statues de grandes dimensions.

³⁴ V. Lambrinoudakis, J.-C. Balty, (éd.), *Thesaurus Cultus Et Rituum Antiquorum*, Los Angeles, Getty Publications, 2004, p. 404

³⁵ Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 420

³⁶ Hérodote, *Histoires*, Pierre Henri Larcher (trad.), Paris, G. Charpentier, 1889, p. 403-404

³⁷ Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 6

³⁸ Notamment Philip Kiernan, et Olivier Caumont, voir : Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 6 ; Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 417

³⁹ C. Seignobos, E. Thys (éd.), *Des Taurins et des Hommes, Cameroun, Nigéria*, Marseille, Orstom éditions, 1998, p. 373

Bouvellemont, où ont également été déposées des armes miniatures, pourraient faire partie de ce type de substitut⁴⁰.

Il est également possible, comme le propose Gérard Bataille, que certains interdits aient été promulgués suite à la conquête romaine, notamment en ce qui concerne les pratiques rituelles impliquant des armes ou que les armes elles-mêmes se soient faites plus rares⁴¹, en raison d'un changement de statut de ces dernières ou de condition de leur possession⁴². Quoi qu'il en soit, que cette innovation soit le produit d'une « évolution endogène des conceptions des pratiques rituelles celtiques »⁴³ ou réponde à une quelconque nécessité, elle est le témoin d'une révolution conceptuelle des rites celtiques. Il rappelle toutefois que ce changement n'induit pas forcément de nouvelles croyances ou de nouveaux cultes. Il pourrait s'agir d'une perduration de pratiques rituelles antérieures, réalisées avec les armes réelles, mais qui ont évolué vers des formes symboliques.

La théorie à l'épreuve de la pratique : le cas d'Acy-Romance (Ardennes)

La présence d'offrandes miniatures, en raison de toutes les hypothèses qu'elle peut provoquer, est donc un élément important dans la compréhension d'un site. Cependant, il convient de rappeler qu'elle reste bien souvent difficile à attester. Le cas du puits aux « lances miniatures » du village gaulois d'Acy-Romance, dans les Ardennes (**fig. 5**) est tout à fait représentatif.

Cette agglomération protohistorique, fondée aux alentours de 180 av. J.-C., est notamment connue en raison des manifestations rituelles qui y ont été identifiées. De 180 à 90 av. J.-C., dix-neuf individus semblent avoir été momifiés dans un puits et exposés près de la place centrale ; entre 90 et 60 av. J.-C., des centaines de brebis ont été « sacrifiées » ; vers 100 av. J.-C., un homme a été mis à mort d'un coup de hache sur le crâne. Ces manifestations ont été mises en perspective, par Bernard Lambot, l'inventeur du site, avec l'histoire du village gaulois. Ce dernier connaît en effet une période faste jusqu'au I^{er} siècle av. J.-C., moment où l'on constate l'interruption des sacrifices humains, la mise à mort de l'individu par un coup de hache et le début des hécatombes de moutons. L'hypothèse d'un lien entre le déclin du village et ce changement de pratiques rituelles a été proposée⁴⁴.

Tous ces événements se sont déroulés autour de la place centrale du village, qui semble avoir été un centre communautaire. Dans un des quartiers d'habitation, interprété comme celui des artisans forgerons, se trouvait un puits, comblé par plus de 2000 fragments métalliques, dont plus de 1500 objets interprétés comme des « lances miniatures », des armes réelles, mais aussi des fibules, des monnaies et 45 vases interprétés comme miniatures (**fig. 6**). Selon un premier examen du mobilier, les artefacts les plus anciens dateraient des alentours du I^{er} siècle av. J.-C.⁴⁵, au moment où l'économie du village commence à péricliter. La

⁴⁰ Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 416

⁴¹ Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques », p. 659

⁴² Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 420

⁴³ Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques », p. 659

⁴⁴ B. Lambot, P. Méniel, « Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional », dans S. Verger (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Rome, Ecole Française de Rome, 2000, p. 103

⁴⁵ *Ibid.*

structure serait comblée jusqu'aux derniers instants de l'occupation du site : des vases augustéens ont en effet été identifiés dans les couches supérieures⁴⁶. Ces dates restent à confirmer par l'étude du mobilier de la structure, en cours de réalisation, mais il serait possible que ces rejets soient contemporains des hécatombes de brebis et perdurent après leur interruption.

La possible présence de miniatures est un élément clef pour la compréhension de cette structure assez énigmatique et unique quant à la quantité de matériel qu'elle contient. Cette dernière a en effet été interprétée par Bernard Lambot comme le réceptacle de rejets provenant du nettoyage d'un lieu de culte situé à proximité⁴⁷. La disposition des objets au sein de la structure indique en effet qu'ils ont été rejetés depuis le nord de celle-ci. Le lien établi avec un bâtiment cultuel repose en revanche sur l'identification comme miniature des artefacts retrouvés. Cependant, l'identification en tant que « lances miniatures » ne peut pour l'instant être attestée. En effet, bien que ces artefacts puissent potentiellement reproduire des armes d'hast de taille réelle, il est difficile de prouver leur absence de fonction. Bien souvent, par exemple, la corrosion ne permet pas de déceler s'ils comportaient des tranchants. De plus, les nombreux artefacts qualifiés de « fers de lances miniatures », que nous nommerons armatures, ne forment pas un groupe uniforme (**fig. 7**). Ont été regroupés sous cette définition des artefacts aux morphologies diverses et d'une taille variant de 2 à près de 14 centimètres, c'est-à-dire potentiellement des objets ayant des utilisations différentes. Il a donc été décidé d'établir une typo-morphologie des artefacts à étudier, avant toute identification préalable et avant toute détermination fonctionnelle ou postula sur leur valeur rituelle. Cet exercice a été effectué sur un échantillon du mobilier de ce puits et quatre types d'armatures ont pu être identifiés⁴⁸. Même si cette typologie demande à être validée par l'étude de la totalité du mobilier, en cours de réalisation, elle apporte quelques pistes de réflexions.

En effet, pour identifier des lances miniatures, il faut les différencier des armes de jets légères, comme les pointes de flèches⁴⁹. Ce point est particulièrement complexe en raison des connaissances limitées concernant ce type d'arme à la fin de la période celtique. En effet, comme le souligne Alain Deyber, « on ignore tout des caractéristiques de l'arc gaulois »⁵⁰ et il est donc difficile de juger si les petites armatures retrouvées pourraient être efficacement propulsés au bout d'une hampe. Il est toutefois possible de noter qu'elles ont des dimensions similaires aux potentielles pointes de flèches retrouvées sur le site d'Alésia dont Alain Duval a fait la typologie⁵¹. Deux des types identifiés ont également un aspect assez proche de

⁴⁶ B. Lambot, *Rapport de fouilles de l'habitat d'Acy-Romance (Ardenne)*, Châlons-en-Champagne, DRAC-SRA Champagne-Ardenne, 1999

⁴⁷ B. Lambot, « Reconnaissances de manifestations rituelles et cultuelles dans les habitats du Second âge du Fer : le cas d'Acy-Romance (Ardenne) » dans Ph. Barral, A. Daubigny, C. Dunning (éd.) *et al.*, *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Volume II*, (actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF : Bienne, 2005), Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2007, p. 573

⁴⁸ Cette typologie a été établie à partir d'une centaine d'armatures provenant de diverses profondeurs de la zone centrale du puits.

⁴⁹ Point notamment souligné par Gérard Bataille et Olivier Caumont, voir : Bataille, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques », p. 657 ; Caumont, *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires*, p. 417

⁵⁰ A. Deyber, *Les Gaulois en guerre, Stratégies, tactiques et techniques, Essai d'histoire militaire (IIe-Ier avant JC)*, Paris, Errance, 2009, p. 308

⁵¹ A. Duval, « Les pointes de flèche d'Alésia au Musée des Antiquités Nationales », *Bulletin des Antiquités Nationales*, 1970, 2, p. 35-51

certaines flèches médiévales en fer forgé, dont la morphologie et les techniques de fabrication sont mieux connues⁵².

Un autre aspect rapprochant ces hypothétiques lances miniatures des pointes de flèches est la présence de traces de bois en position fonctionnelle, témoins de la présence d'emmanchement, dans presque 10 % des armatures étudiées. Cependant, il serait possible de concevoir des représentations de lances de petite taille composées de deux matériaux, avec une petite pointe en métal et une hampe en bois. Il faut toutefois noter que de potentielles représentations miniatures de lances complètes avec leur hampe, entièrement en métal, ont été retrouvées à Woodeaton, dans l'Oxfordshire, à Château-Porcien⁵³, dans les Ardennes, mais aussi à Baâlons-Bouvellemont, où l'on a également retrouvé des armatures⁵⁴. En effet, une des raisons de leur fréquente identification comme « fers de lances miniatures » est leur association dans plusieurs sanctuaires, comme à Mouzon ou à Rothwell Top dans le Lincolnshire⁵⁵ avec des épées et des boucliers miniatures. Il n'est pas cependant impossible que soient associés au sein d'un même dépôt des armes miniatures et des armes de jet de petite taille, devenues offrandes par transformation.

Conclusion

Ainsi, l'offrande miniature de la fin de la période celtique, qui participe à la révolution conceptuelle que constitue l'apparition de l'offrande par destination, l'offrande-symbole, est un phénomène encore mal connu. Elle est notamment difficile à caractériser en raison de tout ce qu'impliquent les notions complexes « d'offrande » et de « miniaturisation ». Ce constat rappelle que les connaissances concernant les rituels, et plus encore « la religion » celtique restent limitées en l'absence de sources textuelles endogènes sur le sujet. Le mobilier et sa disposition au sein d'une structure donnent de précieuses indications et permettent de restituer des gestes. L'appréhension des cultes et des croyances ne peut par contre se faire qu'à travers des hypothèses, et comme le souligne Philip Kiernan à la suite de son étude de synthèse sur les offrandes miniatures en Europe du Nord-Ouest⁵⁶, l'étude précise du contexte, de la chronologie et de la distribution de ces artefacts sur chaque site, permettrait d'apporter des bases plus solides aux interprétations faites sur ce type d'offrandes.

⁵²J. Sainty, J. Marche, « Pointes de flèche en fer forgé du Moyen-Age : recherche expérimentale sur leur technique de fabrication », *Revue archéologique de l'Est*, 2006, 55, p. 323-338

⁵³Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 105

⁵⁴Squevin, « Les armes miniatures des centres culturels de Baâlons-Bouvellemont », p. 142

⁵⁵Kiernan *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, p. 268-272

⁵⁶*Ibid.*, p. 218